

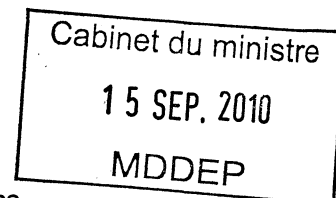
Métal primaire
Manoir du Saguenay
1655, rue Powell
Jonquière (Québec) G7S 2Z1
Canada
T +1 (418) 699-4000
F +1 (418) 699-4100

274

CR3

Projet de construction de l'usine AP50 du complexe
Jonquière à Saguenay par Rio Tinto Alcan inc.

6211-19-018



Le 14 septembre 2010

Monsieur Pierre Arcand
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Gouvernement du Québec
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet Usine AP50 Jonquière, Ville de Saguenay

Monsieur le Ministre,

En mars 2009, Rio Tinto Alcan a transmis au Service des projets industriels et en milieu nordique du Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs, son étude d'impact pour le projet Usine AP50 Jonquière à Ville de Saguenay. Ce projet vise à ajouter deux phases d'expansion à l'usine pilote AP50 actuellement en construction sur le site de Rio Tinto Alcan à Jonquière. La production totale d'aluminium atteindra 460 000 tonnes par année lorsque le projet sera complété.

Par la suite, des compléments d'information de même que des mises à jour de notre étude d'impact ont été transmis à votre ministère. Le 15 juillet dernier, votre prédécesseure, Madame Lyne Beauchamp, nous a informé de sa décision de rendre publique l'étude d'impact à compter du 24 août 2010 et de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour la tenue d'une période de consultation publique.

Le projet Usine AP50 Jonquière représente un investissement estimé à 3,6 milliards de dollars et s'inscrit dans les objectifs de Rio Tinto Alcan de poursuivre la croissance de l'entreprise au Saguenay-Lac-Saint-Jean, d'assurer la pérennité des opérations sur le site de Jonquière et de poursuivre le développement de la technologie AP50. Le projet permet aussi d'améliorer le bilan environnemental autour des installations de Jonquière.


Depuis 2007, Rio Tinto Alcan a mené plusieurs activités de consultation et d'information. Le projet est accueilli favorablement par la communauté et nos partenaires régionaux. Les préoccupations qui ont été exprimées ont été prises en compte dans le projet et les des suggestions qui ont été faites ont déjà mené à des actions concrètes.

Le projet Usine AP50 Jonquière est un projet de première importance pour l'avenir de Rio Tinto Alcan dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Dans ce contexte, il est primordial pour Rio Tinto Alcan de s'assurer du support et de l'acceptabilité de la communauté. Nous estimons que la tenue d'audiences publiques du BAPE viendrait compléter la démarche que nous avons entreprise pour y parvenir.

... /2

Nous vous demandons donc de mandater le BAPE pour la tenue d'audiences publiques sur le projet. Notre objectif en est un de transparence avant tout. Nous ne souhaitons pas par cette demande accélérer le processus en cours. Le calendrier prévu par votre ministère nous convient parfaitement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Étienne Jacques
Vice-président, Rio Tinto Alcan Métal primaire
Saguenay—Lac-Saint-Jean

- c.c. Monsieur Jean Simon, président, Rio Tinto Alcan Métal primaire, Amérique du Nord
Monsieur Brent Hegger, vice-président, développement des affaires, Rio Tinto Alcan
Monsieur Michel Charron, directeur du projet AP50
Monsieur Lise Castonguay, directrice technique et environnement, Projet AP50
Monsieur Jean Quenneville, directeur, Communications et relations externes, Rio Tinto Alcan Métal primaire, Amérique du Nord

Cabinet du ministre

15 OCT. 2010

MDDEP



ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY

La Baie, le 4 octobre 2010

Monsieur Pierre Arcand
Ministre du Développement durable, de l'environnement et des Parcs
Cabinet du ministre
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Levesque Est, 30ème étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique - Projet de construction de l'usine AP50 du
complexe Jonquière à Saguenay

Monsieur le ministre,

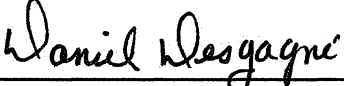
L'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay) vous demande par la présente de tenir une audience publique sur le projet de construction de l'usine AP50 du complexe Jonquière à Saguenay.

L'OBV Saguenay, l'un des quarante (40) organismes de bassin versant reconnus et financés par le Gouvernement du Québec, souhaite que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiennent des audiences publiques afin de faire toute la lumière sur l'impact qu'aura la construction de l'usine et, par la suite, l'exploitation de celle-ci, sur l'eau de surface et souterraine des bassins versants des rivières avoisinantes et sur la rivière Saguenay.

En tant qu'organisme voué à la protection, la restauration et la mise en valeur de l'eau par la mise en oeuvre d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant de l'eau au Saguenay, nous sommes inquiets des impacts négatifs cumulatifs sur la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques que pourraient avoir la construction et les opérations industrielles de cette usine.

Nous croyons que la tenue d'une audience publique par le BAPE permettra aux intervenants régionaux et aux membres de notre table de concertation de poser toutes les questions en lien avec des préoccupations légitimes, entre autres, quant à la protection de la qualité de l'eau et son utilisation rationnelle dans une perspective de développement durable.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.



Daniel Desgagné, Président

cc. M. Jean Landry, Président du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
(ROBVQ)



**Conseil régional
de l'environnement**

et du développement durable
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Alma, le 6 octobre 2010

Monsieur Pierre Arcand
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Cabinet du ministre
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Levesque Est, 30^{ème} étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur Arcand,

Notre organisme, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, vous demande la tenue d'une audience publique concernant le développement des phases II et III du projet de l'usine AP50 de la multinationale Rio Tinto Alcan.

Nous croyons que ce projet, lors de sa phase d'opération, aura des impacts au niveau des rejets atmosphériques. Les émissions de gaz à effet de serre, de monoxyde de carbone, de dioxyde de soufre, de fluorure d'hydrogène et de particules sont ici à considérer. De plus, nous sommes préoccupés par les impacts susceptibles d'affecter la qualité de l'eau lors des phases de construction et d'exploitation de l'usine.

En tant qu'organisme voué à la protection de l'environnement, nous sommes inquiets des retombées possiblement négatives que pourraient avoir la construction de ce complexe en ce qui concerne les dommages causés à l'environnement. C'est pourquoi nous sollicitons la tenue d'une audience publique à ce sujet. Il est impératif, selon nous, que tous puissent recevoir une information juste et transparente relativement à la qualité de leur milieu de vie qui risque d'être affecté par ce projet.

Les audiences publiques sur l'environnement constituent la seule instance qui puisse offrir l'opportunité aux citoyens et aux groupes de se faire entendre et d'acquérir de l'information et pour ces raisons, il est primordial que cet instrument perdure au sein de notre société.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monique Laberge

Monique Laberge
Présidente
Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean